

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 6 juillet 2026 à 19 heures, au lieu ordinaire des sessions, soit à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de monsieur Jacques-Olivier Côté pour Hôtel iLodge inc. (2026/09) :

Demande de monsieur Jacques-Olivier Côté, de l'entreprise Hôtel iLodge inc., concernant l'immeuble situé au 2A, rue Saint-Louis, sur le lot 6 723 345 et ayant pour objet, si la demande est accordée, d'autoriser les cases de stationnement à une distance de 1,54 mètre dans la cour avant, contrairement aux 3 mètres prescrits et d'autoriser une suite de 11 stationnements sans îlot de verdure, tel que prescrit respectivement par les articles 9.1.1.1 c) et 9.1.4 h) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

2. Demande de madame Katherine Beaudoin (2026/10) :

Demande de madame Katherine Beaudoin concernant les immeubles situés au 14 et 16, rue Brindle, soit sur les lots 6 527 557 et 6 527 558 et ayant pour objet, si la demande est accordée, d'autoriser une hauteur de clôture de 2 mètres dans la cour avant secondaire contrairement au 1 mètre prescrit à l'article 10.1 c) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes soit à la séance du conseil du 6 juillet 2026 ou soit par courriel directiongenerale@villedewarwick.quebec, et ce, avant le 6 juillet 2026.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 10^e jour du mois de juin 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose".

Karine Larose,
Greffière